



ADDITIF N°1 du 05 Août 2026

DEMANDE DE COTATION N°00193/DC/CCAA/CIPM/2026 DU 16/07/2026 POUR LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET L'IMPRESSION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET GADGETS DE L'ÉCOLE DE FORMATION DE LA CCAA.

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), porte à la connaissance des soumissionnaires ayant postulé pour la Demande de Cotation dont l'objet est susmentionné, les précisions y apportées ci-dessous :

AU LIEU DE	LIRE PLUTÔT
<u>CRITERES D'EVALUATION (AVIS, REGLEMENT DE LA DC ET GRILLE D'EVALUATION)</u> <u>Critères éliminatoires</u> - Absence de la caution de soumission ; - Absence ou non-conformité d'une autre pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; - Note technique inférieure à 03 OUI ; - Absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ; - Absence de copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS <u>Critères essentiels</u> L'évaluation des offres techniques se fera selon le cadre de notation binaire pour les critères ci-après: - Présentation de l'offre - Références spécifiques du soumissionnaire au cours des 05 dernières années - Capacité financière TOTAL 3 OUI	<u>CRITERES D'EVALUATION (AVIS, REGLEMENT DE LA DC ET GRILLE D'EVALUATION)</u> <u>Critères éliminatoires</u> - Absence de la caution de soumission ; - Absence ou non-conformité d'une autre pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; - Note technique inférieure à 02 OUI ; - Absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ; - Absence de copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ; - Absence d'une capacité financière d'un montant au moins égal à dix millions (10 000 000) FCFA. <u>Critères essentiels</u> L'évaluation des offres techniques se fera selon le cadre de notation binaire pour les critères ci-après: - Présentation de l'offre - Références spécifiques du soumissionnaire au cours des 05 dernières années TOTAL 2 OUI
<u>ARTICLES 10.1 et 16 du Projet de Lettre-Commande</u> 10.1. « L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service de la Lettre-Commande »	<u>ARTICLES 10.1 et 16 du Projet de Lettre-Commande</u> 10.1. « L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service de la Lettre-Commande. Cet Ordre de service est notifié

<u>AU LIEU DE</u>	<u>LIRE PLUTÔT</u>
	au cocontractant par le Chef de service du marché dans un délai de sept (7) jours calendaires Une copie dudit ordre de service est transmise au Ministre en charge des Marchés Publics, à l'Organisme chargé de la Régulation, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, et à l'Organisme Payeur » 16.3. « La transmission du décompte général et définitif ou de la dernière facture à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du MINMAP. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site le cas échéant »

Le reste est sans changement.

Yaoundé, le **_05 Août 2026_**

Le Directeur Général

Copie :

- ✓ ARMP ;
- ✓ P/CIPM CCAA